

LABEL CANALISATEUR

RESEAUX D'EAUX (POTABLE OU BRUTE)

N° du label : 18-669-O Validité du 05/04/2018 au 04/04/2019

La Commission paritaire réunie le **05/04/2016**, a décerné le Label Canalisateur au titulaire qui a satisfait aux exigences établies pour sa délivrance :

A L'ENTREPRISE

Raison Sociale : DEHE CENTRE VAL DE LOIRE
Adresse : 116 RUE GEORGES MELIES
41350 VINEUIL
Forme Sociale : SARL
Capital Social : 300 000 €
SIREN : 810024521
Code NAF : 4221Z
Téléphone : 02 54 43 94 37
E-Mail : accueil@dehe-cvl.fr
Site Internet :
N° carte FNTF : 41659

Pour son CENTRE d'ACTIVITÉS (Agence) de :

Raison Sociale : DEHE CENTRE VAL DE LOIRE
Adresse : 116 rue Georges Méliès
41350 VINEUIL
Forme Sociale : SARL
Téléphone : 02 54 43 94 37
E-Mail : accueil@dehe-cvl.fr

CLASSIFICATION DE L'ENTREPRISE

Chiffre d'affaires annuel - année : 2017
- Tous travaux : 3 166 885.00 €
- Activité canalisations : 3 166 885.00 €
Effectif total permanents - année : 2018
- Tous travaux : 25
- Activité canalisations : 25

CLASSIFICATION DU CENTRE D'ACTIVITÉS (Agence)

Chiffre d'affaires annuel - année : 2017
- Tous travaux : 3 166 885.00 €
- Activité canalisations : 3 166 885.00 €
Effectif total permanents - année : 2018
- Tous travaux : 25
- Activité canalisations : 25

Le mandataire social :

Le responsable du centre d'activités :



EAU SOUS PRESSION

Le niveau obtenu :

Platine	Or	Argent	Bronze
---------	----	--------	---------------

Le Président de la Commission
Label Canalisateur

Guillem CANNEVA

Composition de la Commission paritaire :

MOYENS HUMAINS ET MATERIELS

<u>Moyens Humains</u>		Entreprise	
		Tous Tvx	Activité Cana
Structure Etude - B.E. intégré			
- Nombre d'ingénieurs		1	1
- Nombre de projecteurs hydrauliciens		1	1
- Nombre de topographes / géomètres		1	1
Structure Qualité - Sécurité - Environnement (Q-S-E) Développement durable			
- Nombre de responsables Q-S-E désignés			1
- Nombre de sauveteurs secouristes du travail			6
Structure Travaux			
- Nombre de conducteurs de travaux		1	1
- Nombre de chefs de chantiers / d'équipes			6
- Nombre d'ouvriers permanents			15
dont	Poseurs niveau $\geq$ N2P2		2
	Conducteurs de pelles $\geq$ N2P2		2

<u>Moyens Matériels</u>		Entreprise
		Activité Canalisations
Moyens matériels propres		
- Nombre de pelles hydrauliques		6
- Mètres linéaires de blindages caissons		30
- Mètres linéaires de blindages coulissants		15
- Nombre de plaques vibrantes		4
- Nombre de rouleaux compacteurs de tranchées		2
Structure Travaux		
- Caméra		☒
- Ensemble d'essais d'étanchéité		☒
- Pénétrromètre dynamique		☒
- Niveau		☒
- Théodolite		☒
- Laser de pose de canalisations		☒

REFERENCES ET COMPETENCES DU CENTRE D'ACTIVITÉS**Certification Qualité - Sécurité - Environnement du Centre d'activités**

DOMAINE	Certificat obtenu : Organisme certificateur - N° de certificat	Date attribution	Date fin de validité
Qualité	XXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXX
Sécurité	XXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXX
Environnement	XXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXX

Evaluation du Centre d'activités pour l'obtention du Label

	☹	☺	😊
1. Capacité à réaliser un ouvrage:			
1.1 Appréciations générales des chantiers (affectation de personnel qualifié, sécurité, management du chantier, respect de l'environnement)			
1.2 Qualité des ouvrages (application des règles de l'art, résultats des essais, contrôle compactage)			
2. Démarche Qualité - Sécurité - Environnement :			
3. Formation du personnel :			

La qualité, la sécurité, l'environnement, le développement durable sont des préoccupations au cœur de l'engagement des Canaliseurs.
En créant ce label, la Commission Label Canalisateur tient à faire partager ces valeurs.

ENGAGEMENTS LABEL CANALISATEUR

- Application des règles de l'art.
- Affectation de personnel qualifié.
- Souci permanent de sécurité.
- Relations de qualité avec les autres intervenants
- Réalisation des contrôles, autocontrôles, tests et essais nécessaires.
- Respect de l'environnement.
- Souci permanent d'amélioration, afin d'amener qualité, sécurité et environnement vers le développement durable en prenant en compte les aspects sociaux, économiques et environnementaux.

Le titulaire du présent label souscrit aux engagements ci-dessus des Canaliseurs.

L'obtention du présent label est indiquée sur le site des Canaliseurs, dans l'annuaire des entreprises, par la présence du pictogramme :

Pour toute information concernant les conditions de délivrance du label, contacter :
LES CANALISATEURS
 9, rue de Berri | 75008 PARIS | Tél : 01 45 63 26 08 | Fax: 01 45 63 16 78
 Site : www.label-canalisateur.com | E-Mail : info@label-canalisateur.com

Syndicat Professionnel membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP)



EAU SOUS PRESSION

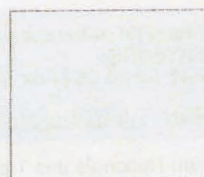
RESEAUX D'EAUX (POTABLE OU BRUTE)

On appelle ici réseau un ensemble de conduites d'une longueur d'au moins 200 m en milieu urbain et 400 m en milieu rural.

EXTRAIT DE LA CARTE PROFESSIONNELLE DELIVRÉE À L'ENTREPRISE PAR LA FNTF				RÉFÉRENCES DU CENTRE D'ACTIVITÉS
Nomen- clature	Caractéristiques du réseau	Précision	Niveau de l'entreprise	Nombre de chantiers* réalisés par le centre d'activités au cours des années 2012 - 2016
5.1.1	Construction de réseaux d'adduction et de distribution d'eau (potable ou brute) sous pression ou de refoulement Ensemble de conduites d'amenée, de distribution y compris les branchements, les appareils de sectionnement, de raccordement et de protection ayant satisfait aux essais de pression et de compactage prévus au cahier des charges, et conformes aux dispositions du Fascicule 71.			
5.1.1.1	Etablis en canalisations de DN > 500 mm ou 300 mm < DN ≤ 500 mm si la pression d'essai est ≥ 25 bars	En site non urbain	////	0
5.1.1.2	Etablis en canalisations de diamètre de 300mm < DN ≤ 500mm ou de 150mm ≤ DN ≤ 300mm si la pression d'essai est ≥ 25 bars	En site non urbain	////	0
5.1.1.3	Etablis en canalisations de DN ≤ 300 mm en site non urbain avec reprises de branchements existants ou avec création de branchements neufs	En site non urbain uniquement, pour réalisation d'un réseau neuf, ou en remplacement ou renforcement de l'existant, et avec la reprise ou la réalisation des branchements	Δ	20
5.1.1.4	Etablis en canalisations d'un DN ≤ 300 mm en site non urbain sans reprise de branchements existants	En site non urbain uniquement, sans branchements neufs.	Δ	3
5.1.1.5	Etablis en canalisations tout diamètre, pour canon à neige, si la pression d'essai est ≥ 25 bars	En site non urbain uniquement, avec ou sans branchements neufs.	////	0
5.1.1.6	Etablis en canalisations de DN > 500 mm ou 300 mm < DN ≤ 500 mm si la pression d'essai est ≥ 25 bars	En site urbain	////	0
5.1.1.7	Etablis en canalisations de diamètre de 300mm < DN ≤ 500mm ou de 150mm ≤ DN ≤ 300mm si la pression d'essai est ≥ 25 bars	En site urbain	////	0
5.1.1.8	Etablis en canalisations de DN ≤ 300 mm en site non urbain avec reprises de branchements existants ou avec création de branchements neufs	En site urbain uniquement, pour réalisation d'un réseau neuf, ou en remplacement ou renforcement de l'existant, et avec la reprise ou la réalisation des branchements	Δ	32
5.1.3	Remplacement limité de canalisations sous pression et/ou création de branchements particuliers	Pour cette spécialité aucun linéaire n'est requis	Δ	9
5.1.8	Construction de canalisations d'irrigation agricole Ensemble de conduites d'amenée, de distribution y compris les bornes de branchement, les appareils de sectionnement et de protection, ensemble ayant satisfait aux essais de pression.			
5.1.8.1	Etablis en canalisations de DN > 500 mm ou 200 mm < DN ≤ 500 mm si la pression d'essai est ≥ 25 bars		////	0
5.1.8.2	Etablis en canalisations de diamètre de 200mm < DN ≤ 500mm ou de 100mm ≤ DN ≤ 200mm si la pression d'essai est ≥ 25 bars		////	0
5.1.8.3	Etablis en canalisations de DN ≤ 200 mm avec reprise de bornes de branchements existantes ou avec création de bornes de branchements neufs.	Pour la réalisation d'un réseau neuf, ou en remplacement ou renforcement de l'existant, et avec la reprise ou la réalisation des bornes de branchement.	////	0

L'identification professionnelle atteste que l'entreprise (toutes agences intégrées) a réalisé des travaux correspondant à la description de la rubrique, confirmés par des certificats ou attestation de Maîtres d'ouvrages ou de Maîtres d'œuvre, compétents et indépendants de l'entreprise.
Les activités de l'entreprise :

Δ	Sont identifiées de manière coutumière
▲	Sont identifiées de manière probatoire
////	Ne sont pas identifiées



www.fntf.fr

* Seuls sont mentionnés les chantiers répondant aux critères définis pour l'une des identifications professionnelles ci-dessus, ayant fait l'objet d'une attestation de travaux (certificat de capacité).